# Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon - Newsletter



La barbarie vient encore de frapper l'humanité dans sa jeunesse et ses valeurs.

Nos pensées vont à ceux qui viennent de perdre des proches dans des circonstances terribles et nous nous associons à leur deuil.

Face aux dérives sectaires qui aliènent la pensée, nous réaffirmons notre attachement

à la tolérance, au dialogue et à la solidarité.

Notre réponse à l'obscurantisme : Education, Culture et Citoyenneté.

Dernières nouvelles de la défense du Bassin d'Arcachon et de son Bassin Versant 20 novembre 2015

### 1 BASSIN d'ARCACHON VAL DE L'EYRE

#### Parc naturel Marin

Quatre commissions thématiques chargées d'élaborer le plan de gestion du Parc Naturel Marin (Connaissances, Gestion de l'espace maritime, Gestion des ressources, Développement durable) se sont mises au travail. Trois membres du conseil d'administration d'Ecocitoyens en font partie et se sont engagés à se rendre aux réunions organisées une à deux fois par mois. Certains de nos adhérents intégreront deux autres commissions (Gouvernance et Sensibilisation) qui seront mises en place dans les mois prochains.

#### 2 SUD BASSIN

## La Teste de Buch et la SARL "Les Hauts du Golf": toute une histoire!

L'histoire commence en 1999 lorsque la SARL obtient un certificat d'urbanisme confirmant le caractère constructible, ce qui lui permet d'acheter un terrain d'environ 20 ha dans la forêt de Laurrey à La Teste. S'ensuit pour cette SARL un vrai parcours du combattant: nouveau certificat d'urbanisme, permis de lotir, autorisation préfectorale de défrichement, refus de la commune d'un nouveau permis de lotir, annulation du refus par le tribunal administratif en 2003, nouvelle autorisation de lotir en 2006 mais en 2008 annulée par le TA. Entre temps, le TA a aussi annulé l'autorisation de défrichement, annulation du défrichement confirmée en appel puis en conseil d'Etat en novembre 2011!

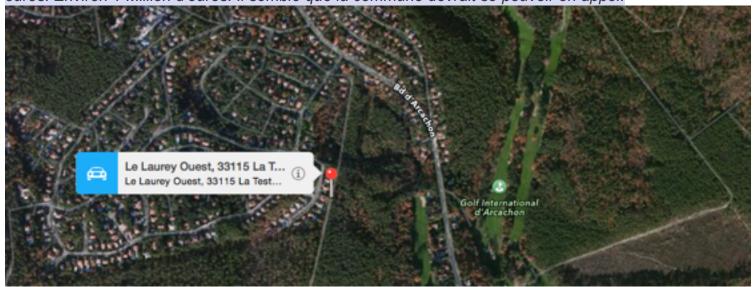
Constructible puis inconstructible...que s'est-il passé? En fait, les terrains de Laurrey Ouest présentaient le caractère d'espace protégé au titre des dispositions de l'article L. 146-6 du code de l'urbanisme et ne peuvent ni être construits ni être défrichés, argument que les associations de défense de l'environnement ont porté devant le tribunal administratif, en appel puis en Conseil d'Etat.

"Article L146-6 Modifié par LOI n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 135 Abrogé par ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015 - art. 12

Les documents et décisions relatifs à la vocation des zones ou à l'occupation et à l'utilisation des sols préservent les espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques. Un décret fixe la liste des espaces et milieux à préserver, comportant notamment, en fonction de l'intérêt écologique qu'ils présentent, les dunes et les landes côtières, les plages et lidos, les forêts et zones boisées côtières, les îlots inhabités, les parties naturelles des estuaires, des rias ou abers et des caps, les marais, les vasières, les zones humides et milieux temporairement immergés ainsi que les zones de repos, de nidification et de gagnage de l'avifaune désignée par la directive européenne n° 79-409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages et, dans les départements d'outre-mer, les récifs coralliens, les lagons et les mangroves."

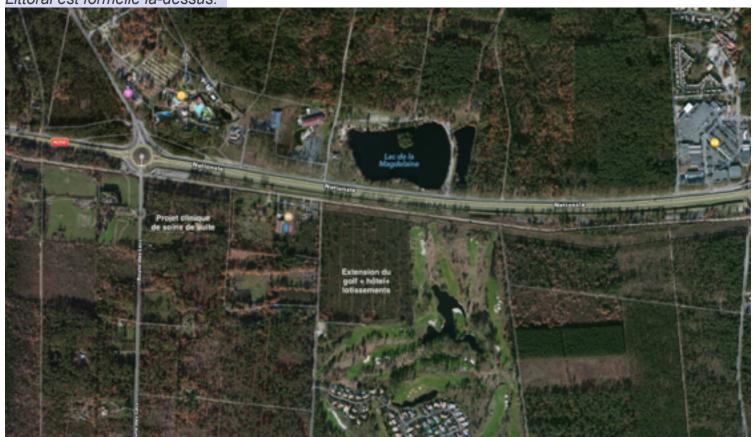
Tous les recours étant épuisés, la SARL Les Hauts du Golf s'est retournée contre la commune de La Teste et l'Etat et vient de gagner en première instance. L'ardoise est lourde: 892 895, 33 euros plus les

intérêts à compter d'aout 2013, plus solidairement avec l'Etat 49 192,43 euros, intérêts en plus et 1200 euros. Environ 1 Million d'euros! Il semble que la commune devrait se pouvoir en appel.



# Gujan-Mestras et la clinique de soins de suite (révision du PLU)

Depuis quelques années, la municipalité de Gujan-Mestras cherche à urbaniser au sud de la voie rapide N 250, laquelle voie rapide est déjà très engorgée par la circulation. D'autre part, cette zone est sujette aux remontées de nappe mais surtout, c'est une zone boisée qui se trouve séparée de l'urbanisation existante par la voie rapide. On ne peut considérer les maisons éparses comme de l'urbanisation, la Loi Littoral est formelle là-dessus.



Ainsi, 5 associations de défense de l'environnement (Vert Bassin, ADPPM, Bassin d'Arcachon Ecologie, Vive la Forêt et Ecocitoyens) ont porté le débat devant le Tribunal Administratif et ont gagné. Un mois auparavant nous avions obtenu un avis défavorable du Commissaire-enquêteur au sujet de l'extension du golf ( et ses lotissements)

A moins que la municipalité décide d'aller en appel, la zone au sud de la voie rapide ne sera pas urbanisée.

3 NORD BASSIN

Comme chaque année en automne, les algues vertes viennent s'échouer en masse sur notre littoral. Les herbiers de zostères qui maintenaient la consistance du sol ont un peu repoussé mais pas suffisamment et le substrat sablo-vaseux continue à se déliter, le sable restant sur place et la vase plus légère allant se déposer dans les chenaux et autres dépressions.

Heureusement, les bernaches cravant revenues hiverner sur le Bassin se sont adaptées: pas d'herbiers à brouter? Pas de problème, elles ont goûté les algues vertes et, ma foi, les ont trouvées mangeables, contribuant à nous débarrasser de ces dépôts envahissants et malodorants. Pourvu que le réchauffement climatique ne les amène pas à hiverner plus au nord...

Toutefois, le constat est sans appel: la vie si foisonnante autrefois n'est pas revenue sur l'estran du Nord-Bassin. Notre participation au comptage des pêcheurs à pied le montre bien: à part le maintien de la population de palourdes (qui n'ont pas la taille règlementaires) dans certaines zones et les vers arénicoles utilisés pour la pêche, il n'y a plus de coques, bigorneaux, crabes, claques et autres coquillages.



### ANDERNOS et son ECO-QUARTIER

Un éco-quartier, mais où ça? Réponse: "on ne sait pas encore, on verra, on le fera où on pourra, il faut voir..." En vérité, c'est bien la massif forestier du Communal qui est visé, là où la précédente municipalité voulait faire un aérovillage, des lotissements et des logements sociaux. Aucun doute n'est possible puisque deux appels d'offre ont été lancés par la municipalité. On en est aux études, encore une ou une de plus, vu que de nombreuses études avaient déjà été faites par la précédente municipalité.

#### Avis de consultation en cours

Catégorie	de	Date limite de réception des offres	Objet du marché	Type de procédure
Travaux	-	27/11/2015 à 12:00	Travaux de VRD Boulevard Daniel Digneaux	procédure adaptée
Etudes	-	27/11/2015 à 12:00	Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'élaboration d'un écoquartier au lieu dit "Le Communal"	procédure adaptée



# 4 Lutte contre le frelon asiatique

Le temps doux qui préside cet automne est favorable à la prolifération du frelon asiatique. Les reines se gavent et se fortifient pour passer l'hiver en butinant les fleurs d'automne. Les néfliers du Japon et surtout les camélias sont visités en permanence. Dès les premiers froids, les reines trouveront une cachette pour passer l'hiver au chaud (sous les toits, combles, débarras, coffres de stores, etc...) Il faut donc continuer à piéger car une reine attrapée, c'est un nid en moins au printemps.



Sur l'image, vous voyez un piège japonais (2,80 euros le piège) rempli de frelons car avant de se mettre dans une cachette pour passer l'hiver, les frelons asiatiques se gavent de pollen de camélia. Il suffit d'accrocher plusieurs pièges dans votre camélia en fleurs pour attraper le tueur d'abeilles. Si vous

possédez un ou plusieurs camélias veuillez vous faire connaître, nous vous aiderons à piéger l'envahisseur.

# 5 NOUVELLES de NORD BASSIN EN TRANSITION

Ostrea, la monnaie locale suit son chemin un peu à part avec l'association "Les Amis de l'Ostrea". Pendant ce temps, le mouvement Nord Bassin en Transition s'enrichit de nouveaux adeptes et idées solidaires. Le collectif organise le 3ème mardi de chaque mois une soirée avec projection et débat au Café associatif Le Baryton à Lanton (à côté d'Intermarché). Après le succès du film "En quête de sens" le mardi 17 novembre, les deux prochaines séances sont déjà programmées:

- 15/12/2015 à 20h30 : « En Transition 2.0 »

Une découverte de gens ordinaires qui ont décidé de reprendre leur vie en main pour construire un avenir meilleur. Avec Rob Hopkins, l'initiateur du mouvement des villes en transition expliquant étape par étape la construction d'un projet.

Une expérimentation sociale optimiste, qui propose des réponses et des solutions.

- 19/01/2016 à 20h30 : « Construire pour demain »

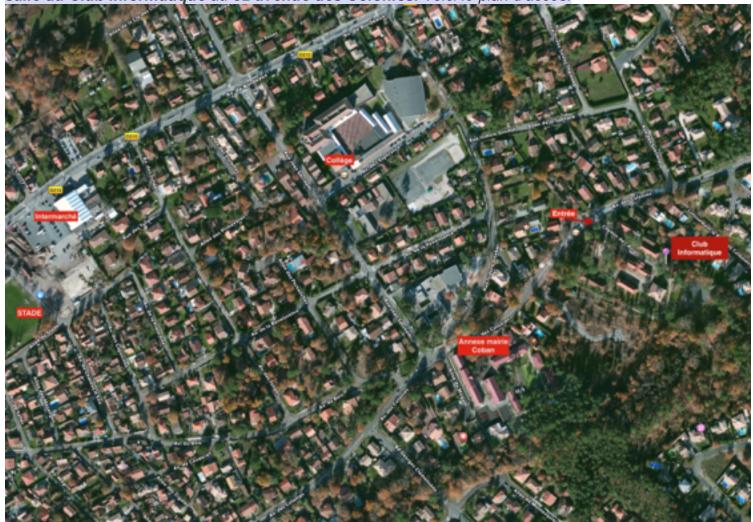
Par le biais du parcours de deux géographes cyclo-reporters, nous découvrons les grands principes de la construction écologique sous différentes latitudes, en présentant des matériaux simples, disponibles et faciles à utiliser, ainsi que des façons d'habiter différentes, à travers des projets et des réalisations concrètes. « Quand on sort de ce film on a envie de construire les choses différemment » Nord Bassin en Transition, c'est aussi un Repair Café, un groupe "Alimentation-santé", un groupe "Echanges de savoirs", des jardins partagés et depuis peu un groupe "Incroyables Comestibles" (plantations dans les lieux publics de plantes et arbres) Les maîtres-mots de ces initiatives: don et partage. Notre photo: le groupe des Incroyables Comestibles.



6 NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Franck Jouandoudet, éco-citoyens et chasseur d'images naturaliste, vous propose une soirée consacrée aux mammifères marins qui croisent sur nos côtes sous la forme d'un diaporama commenté sur l'écologie de ces mammifères. Un avant-goût avec cette image prise sur notre littoral: deux dauphins "risso" mère et bébé, le petit n'ayant pas encore la couleur caractéristiquedes adultes.

Elle aura lieu le **vendredi 4 décembre** à **20H30**. C'est la veille de la Fête des Cabanes au port ostréicole et notre local est réquisitionné par la gendarmerie. Aussi, nous vous proposons de nous retrouver à la **salle du Club Informatique** au **52 avenue des Colonies.** Voici le plan d'accès:



En attendant...Rendez-vous sur notre site:

http://www.Ecocitoyensdubassindarcachon.org
Et notre groupe Facebook:

https://www.facebook.com/groups/100191700073982/ A bientôt!